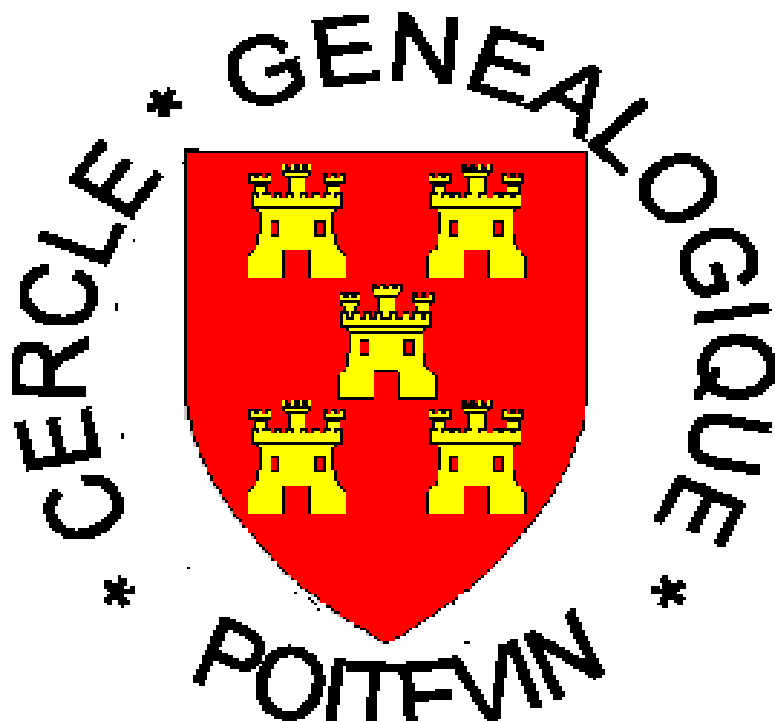


DOSSIER D'ADHÉSION



22, rue Arsène Orillard
86000 POITIERS
Tél/fax : 05 49 88 02 88
<http://www.herage.org>

LE CERCLE GÉNÉALOGIQUE POITEVIN

Vous désirez connaître vos racines, vous désirez renouer avec l'histoire de votre famille, avec la mémoire des générations qui vous ont précédé. Vous vous lancez dans une passionnante aventure qui vous fera découvrir des personnes, des régions, des milieux mal connus mais ô combien attachants !

Le Cercle Généalogique Poitevin (CGP) est une association loi 1901, fondée le 25 avril 1981 pour répondre à l'attente des généalogistes désireux de reconstituer leur histoire familiale.

Le Cercle regroupe aujourd'hui environ 900 adhérents effectuant des recherches généalogiques dans le département de la Vienne (86).

Conformément à ses statuts, le Cercle Généalogique Poitevin est membre de l'Union Généalogique Poitou-Charentes et de la Fédération Française de Généalogie. Il dispose d'une salle de lecture située au siège, et d'une antenne en Île de France qui se réunit bimestriellement.

LE BULLETIN

Créé en 1982, "**HÉRAGE**" est un bulletin de liaison entre les membres du Cercle Généalogique Poitevin.

Son titre a été suggéré par la lecture du "Glossaire des parlers poitevins" de R. MINEAU et L. RACINOUX. Ce mot vient du latin "Hereditas", héritage, et on le retrouve en ancien français sous la forme "hérage", lignées. Aujourd'hui encore, dans l'est de la Vienne, il sert à désigner la racine d'un cep de vigne !

Ce bulletin est publié trimestriellement. Plus de 90 numéros ont déjà vu le jour, riches de rubriques variées :

- Travaux des adhérents
- Quartiers
- Cousinages
- Articles divers ayant un rapport avec la généalogie
- Questions-Réponses
- Informations multiples

Cette revue se nourrit de la participation de tous les membres du Cercle Généalogique Poitevin.

Les anciens numéros sont consultables au siège. Ils peuvent être acquis pour les numéros non épuisés.

CONTACTS

Notre local est un lieu de rencontre où les membres du Cercle peuvent faire connaissance, échanger des informations. C'est aussi un lieu de recherches et de travail où vous pouvez consulter les dépouillements effectués par nos membres, les divers ouvrages de notre bibliothèque, dont les bulletins de nombreux autres Cercles. Vous y trouverez également les conseils avisés de nos bibliothécaires (en particulier pour les débutants).

Les permanences à notre siège sont les suivantes :

Le 1 ^{er} lundi de chaque mois de :	9 heures à 12 heures
Le 1 ^{er} samedi de chaque mois de :	9 heures à 12 heures
Le 2 ^{ème} vendredi de chaque mois de :	15 heures à 19 heures
Le 3 ^{ème} mercredi de chaque mois de :	15 heures à 19 heures
Le 4 ^{ème} vendredi de chaque mois de :	15 heures à 19 heures

Le calendrier des réunions trimestrielles de l'Antenne d'Île de France est indiqué dans la revue "Hérage"

Outre les permanences, nos adhérents peuvent se rencontrer à diverses occasions :

- **L'Assemblée générale annuelle** qui se tient en général au mois de mars ou avril, et où l'on procède à l'approbation des comptes de l'année écoulée, du rapport moral d'activités, aux élections ou renouvellement des membres du Conseil d'Administration, etc....
-
- **Journée expos et échanges** où les adhérents peuvent exposer leurs travaux et où chacun peut trouver une multitude de renseignements.
- **Participation à des expositions généalogiques** organisées par des Cercles des départements voisins.
- **Diverses manifestations publiques** : Collection-Passion en novembre à Poitiers,
- **Le Site Internet** : <http://www.herage.org> où de nombreuses pages vous présentent Le Cerce Généalogique Poitevin, ses activités, sa vie. Un espace réservé aux adhérents permet d'accéder à des relevés, de faire des recherches par nom, etc....

LES LISTES-ÉCLAIR

Chaque adhérent du C.G.P. est invité à communiquer au Cercle la liste des familles poitevines qu'il étudie, en situant chacune d'elles dans la commune où il les a trouvées et en donnant les dates limites de son étude.

LES FICHES PATRONYMIQUES

Les listes-éclair ne fournissent qu'un patronyme et sa localisation : la fiche patronymique permet de suivre un patronyme sur plusieurs générations : elle donne, par conséquent, beaucoup plus de renseignements. Les fiches patronymiques sont classées au Cercle et sont consultables par les adhérents lors des permanences.

LES DÉPOUILLEMENTS DU C.G.P.

Depuis 20 ans, les adhérents du Cercle Généalogique Poitevin procèdent aux dépouillements des registres.

Ceci dans deux objectifs :

- 1) Préserver les registres des affres du temps et surtout de l'usure qu'occasionne de multiples consultations.
- 2) Permettre de trouver plus aisément les actes recherchés en s'affranchissant des difficultés de lecture de ces vénérables reliques du passé que sont les registres.

Des relevés, fruit des dépouillements et informatisations des adhérents, sont disponibles sous forme papier.

Ceux-ci sont exclusivement à destination des adhérents.

La liste des relevés disponibles à la vente se trouve sur le site Internet du Cercle, des mises à jour sont régulièrement incluses dans la revue "Hérage".

NOS PUBLICATIONS

Outre le bulletin et les relevés, il est possible d'acquérir d'autres publications du CGP :

- Les cousins de la Vienne
- Enfants naturels et enfants trouvés
- Les noms de métiers
- Les anciennes mesures

LE LIVRET D'ACCUEIL

Ce livret explique de façon succincte comment débiter une généalogie, comment classer, numéroter, archiver les informations recueillies, il précise le fonctionnement du Cercle. Fournit une liste des relevés disponibles et leur prix. La liste de nos publications et leur prix. La liste des anciens bulletins non épuisés et leur prix. Etc....

TARIFS

Nos tarifs sont les suivants :

DROIT D'ENTRÉE (lors de la première adhésion)	10 €
COTISATION ANNUELLE	12 €
ABONNEMENT ANNUEL A HÉRAGE	20 €

Le règlement doit être effectué de préférence par chèque bancaire ou postal, libellé à l'ordre du Cercle Généalogique Poitevin et adressé :

CERCLE GÉNÉALOGIQUE POITEVIN (en entier)
22 rue Arsène Orillard
86000 POITIERS

Nota : Pour les personnes domiciliées à l'étranger, le règlement doit être effectué en **EUROS**

L'abonnement à "HÉRAGE" est réservé aux adhérents.



Réservé à l'Association :

N°	CARTE	DOSSIER D'ACCUEIL	Héragé 1 ^{er} trimestre	Héragé 2 ^{ème} trimestre	Héragé 3 ^{ème} trimestre	Héragé 4 ^{ème} trimestre

DEMANDE D'ADHÉSION

Madame, Mademoiselle, Monsieur (1).....Prénom.....

Nom de naissance.....Né(e) le.....à.....

Adresse : N° :.....Rue :.....

Code postal :.....Ville :.....

Adresse électronique :.....Tel.....

Profession ou ancienne profession

ASCENDANTS (2)

Père :.....né le :.....à :.....

Mère :.....née le :.....à :.....

GP pat. :.....né le :.....à :.....

GM pat. :.....née le :.....à :.....

GP mat. :.....né le :.....à :.....

GM mat. :.....née le :.....à :.....

Je suis disposé(e) à aider bénévolement l'Association : OUI – NON (1)

(1) Rayer les mentions inutiles

(2) Ces informations n'ont pas pour but la curiosité mais simplement une incitation à un minimum de recherches par les débutants.

A retourner au :

CERCLE GÉNÉALOGIQUE POITEVIN
22, rue Arsène Orillard
86000 POITIERS

accompagné de votre chèque de 42 euros

.../...

Instructions pour remplir ces tableaux

- Écrire les noms de famille en majuscules.
- Après les noms de lieux, indiquer le code du département (pour les communes qui se trouvent hors de la Vienne) entre parenthèses et non pas le code postal en entier.
- Indiquer en priorité ce qui concerne le département de la Vienne.
- Joindre au besoin une ou plusieurs feuilles annexes, en utilisant celle-ci comme modèle.

1) Familles sur lesquelles j'ai des renseignements (si possible, au moins 3 générations)

PATRONYMES étudiés	LOCALITÉ	ANNÉES EXTRÊMES connues	Nombre de générations

2) Familles sur lesquelles je recherche des renseignements

PATRONYMES étudiés	LOCALITÉ	ANNÉES EXTRÊMES connues	Nombre de générations

J'autorise le Cercle Généalogique Poitevin à communiquer aux autres adhérents de l'association les informations ci-dessus et à les publier dans la revue "Hérage"

Date :

Signature

Conformément à la Loi n° 78-17 du 6/1/78, vous avez un droit d'accès et de rectification sur les données vous concernant.